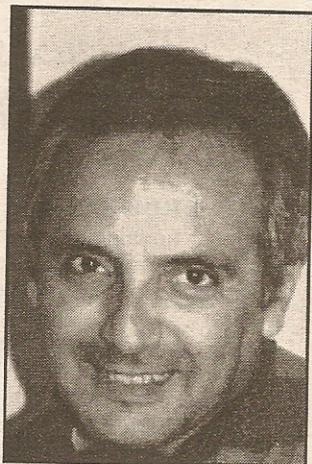


# la Marseillaise

Ecoforum

## Débat sur le traitement des déchets sur fond d'inquiétudes

Trois questions à Victor Hugo Espinosa



Incinérer ou pas les déchets, c'est la question telle qu'elle s'est posée à Marseille. Est-ce si fondamental pour vous ?

Je préfère qu'on envisage la question en amont. Ainsi je pense que ce qui intéresse les gens, c'est de savoir comment ils peuvent agir en amont, comme producteurs de déchets. Une information devrait être faite pour que les gens sachent comment, dans leur comportement quotidien, ils peuvent réduire leur volume de déchets. C'est une question importante, chacun pouvant contribuer à réduire ainsi sa quittance d'impôts... et sans doute existe-t-il une demande informelle en ce sens.

Bouches-du-Rhône  
Environnement

**Cependant, le mode de traitement des déchets, n'est pas anodin. Que pouvez-vous dire de ces choix, de leurs implications ?**

Incinérer ou trier et recycler, c'est l'alternative. Selon moi, le tri-recyclage semble le plus payant, sur tous les plans. La matière première n'est pas gachée de cette façon et cela crée dix fois plus d'emplois que l'incinération des déchets. Si le maire de Marseille en avait fait le choix voici quatre ans, le projet serait déjà bien avancé. Mais il n'est pas trop tard. L'incinération, il y en aura sans doute. Mais elle doit être le plus résiduelle possible.

**Il existe des freins au tri des déchets. Les piles au mercure rendent impropre les composts agricoles, par exemple.**

Il faut être net. Certains produits, qui rendent le système impossible, devraient être interdits de commercialisation. Les piles boutons par exemple, on peut en retrouver en découpant un thon au restaurant. Bonjour la sauce au mercure !

Victor Hugo Espinosa est modérateur de l'écoforum sur « les déchets » de ce soir.

Ces derniers mois il y a eu deux périodes pour les défenseurs du tri et de la valorisation des déchets ménagers dans les Bouches-du-Rhône. L'été souriant, et l'automne inquiétant.

Fin juillet, le préfet Jean-Paul Proust, signait la Déclaration d'utilité publique du Plan départemental d'élimination des déchets. Un document annoté de 26 000 pétitions, mentions ou mémoires, lors d'une Enquête d'utilité publique.

Le préfet dotait le plan départemental. Et le préfet de commenter : « le recyclage aurait besoin aujourd'hui d'un coup de main, pas l'incinération des déchets ».

Autant de gestes qui laissaient présager que la discussion, où s'intégraient des associations agréées, aurait pour objet une résolution du problème des déchets au plan départemental, et en faveur d'actions de tri et de recyclage.

Or, M. proust parti à l'automne, son remplaçant, M. Ollivier, signait le 29 sep-

d'une lettre d'accompagnement. Celle-ci contenait plusieurs formules limitant le recours à l'incinération des ordures, honnie par les opposants.

Ainsi on lisait : « le projet de plan départemental accorde une priorité à la réduction de la production des déchets ».

M. Proust affirmait aussi que l'Etat ne financerait pas d'enquête parcellaire, des communes par exemple. Le plan devait pour être efficace, être réfléchi dans le cadre

tempore, conjointement avec le président du Conseil général Jean-Noël Guerini, une lettre à chacun des représentants de cinq secteurs géographiques concernés par le plan départemental.

Nous entrons dans l'automne avec cette reconnaissance des secteurs, taillés à l'origine entre autres raisons pour fournir assez de déchets pour cinq incinérateurs.

Cela jetait un froid chez les défenseurs de l'optique tri-recyclage.

D'autant que la lettre en

LUNDI 15 NOVEMBRE 1999

question ne rendait compte cette fois d'aucune volonté en ce sens.

Et qu'à cette époque du côté de la mairie de Marseille on affirmait sans contradiction que l'incinérateur prévu aux Aygalades verrait bien le jour. Il serait l'un des trois retenus au plan départemental.

Petit problème. M. Proust n'avait cité que deux projets, sans parler d'incinération, et laissant entendre qu'un projet marseillais n'aurait pas l'aval de l'Etat.

Toutes ces incertitudes planent sur un dossier brûlant, où les positions sont tranchées, et qui concerne 800 000 tonnes de déchets à traiter chaque année.

L'AMF consacre à la question son prochain débat public ce soir. Et invite à la tribune le président du Conseil général Jean-Noël Guérini (PS), ainsi que l'adjoint qui porte le projet d'incinérateur marseillais, Robert Assante (DL). Robert Bret, sénateur et président du groupe PC au Conseil municipal, et Jean Raynaud (Collectif danger incinération) y seront aussi avec Jean Gonella (Fare-sud, intégrée au syndicat mixte d'études du plan départemental) et Victor Hugo Espinosa (responsable Ecoforum).

M.N.

Débat à 19 h, Maison arménienne de la jeunesse et de la culture, 12 rue St-Bazile, près du Métro Réformés.